

SEANCE DU 17 JANVIER 2023 A 20H15

Première séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

Le Conseil municipal est présidé par Mme Zélie Guerra, qui ouvre la séance à 20h15 dans la salle communale de Céligny en accueillant les invités du jour :

Mme Laura Curvat et M. Thomas Dériaz pour le bureau d'ingénieurs Planair et M. Tom Künckler pour les SIG.

Conseillers municipaux :

Présents :

Mesdames	Zélie Guerra, présidente
	Solveig Rüfenacht
Messieurs	Yann Berney
	Nicolas Meda
	Jean-Jacques Nussbaumer
	Alain Pipoz
	Christian Tripod, vice-président

Excusés :

Madame	Anne-Sophie Fillistorf
Monsieur	David Schütz
Madame	Céline StMart

.....

Exécutif :

Présents :

Monsieur	Vincent Hornung, Maire
Monsieur	Henri Louvrier, adjoint

Excusée :

Madame	Sabine Chassot Leiglon, adjointe
--------	----------------------------------

.....

Secrétaire général : présent

Procès-verbal : Heidi Schütz, secrétaire communale.

Invités : SIG ECO 21 et Planair – présentation d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

V. Hornung, Maire, souhaite la bienvenue à tous et adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Il remercie Mme Laura Curvat et M. Thomas Dériaz de Planair ainsi que M. Künckler des SIG d'avoir accepté l'invitation de la Mairie et leurs passe la parole pour la présentation de leur étude de faisabilité d'une centrale solaire photovoltaïque sur les abris voitures des Grands-Chênes.

Pour rappel : en 2021 et 2022, Planair a accompagné cinq communes de la Rive droite, dont Céligny, pour un projet d'appel d'offres groupé d'installations photovoltaïques. Ce projet a rencontré un écho favorable auprès des propriétaires privés. A Céligny cependant, les réalisations ont été très peu nombreuses en raison des contraintes patrimoniales. Les normes légales ayant depuis peu été assouplies les espoirs demeurent.

Mme Curvat et M. Dériaz présentent la faisabilité technique et les conditions financières. Deux variantes ont été étudiées. Variante 1 : 148 panneaux orientés Est-Ouest disposés en dôme.

Variante 2 : 120 panneaux orientés Est-Ouest en V surélevés.

Planair a une préférence pour la variante 1 moins coûteuse (-15 à -30 %) et meilleure utilisation de l'espace mais accès plus difficile pour l'entretien de la végétation. C'est cette variante qui a été étudiée dans la suite du rapport.

Le document résumant le potentiel solaire, le concept électrique, la protection contre la foudre et l'incendie, l'emplacement des équipements, la logistique et la sécurité a été remis aux membres du CM en même temps que la convocation à cette séance. Cette étude précise que la législation actuelle ne permet pas de réaliser un réseau rentable en incluant les bâtiments voisins. Il existe cependant un potentiel futur avec des changements de loi en prévision. En effet, l'analyse de rentabilité relève un taux d'autoconsommation très bas de 10 %. Les résultats donnent un temps de retour entre 7,6 ans et 16,2 ans compte tenu du tarif de reprise et d'achat de l'électricité très instables actuellement. Les temps de retour peuvent être réduits en incluant des bornes de recharge de voitures électriques.

Dans le contexte actuel (2022), l'installation a un temps de retour long, mais se réduit à moins de 10 ans en considérant les prix de 2023. L'installation est donc rentable malgré les variations du marché.

V. Hornung remercie pour cette présentation et demande si quelqu'un souhaite poser une question.

S. Rüfenacht s'inquiète de la durée de vie de ces panneaux, elle a entendu dire qu'après 15 ans d'installation les panneaux photovoltaïques posent des problèmes.

Laura Curvat répond que les panneaux solaires sont garantis de 25 ans, les onduleurs 15 ans mais leur durée de vie est d'au moins 35 ans.

Z. Guerra demande quel est le prix d'un onduleur.

L. Curvat estime à 3 à 4'000 F sans la pose.

J.-J. Nussbaumer trouve compliqué d'avoir un seul onduleur pour toute l'installation, selon lui un micro-onduleur par panneau serait plus pratique.

L. Curvat explique que les risques de panne seraient plus élevés car il y aurait plus d'électronique avec les micro-onduleurs. Il est cependant facile de repérer quel onduleur est en panne.

Les deux variantes sont viables, il conviendra de demander les devis.

J.-J. Nussbaumer demande pourquoi il n'est tenu compte que de la consommation des garages ! Pourquoi ne pas connecter les bâtiments d'habitation ?

L. Curvat précise qu'il n'est pas possible d'utiliser le réseau de la Romande énergie et qu'il ne serait pas rentable de retirer des câbles.

Ch. Tripod souhaite savoir si la rentabilité des 39'000 F ne serait pas réalisée sur 35 à 40 ans.

L. Curvat relève que le calcul n'a pas été fait, les tarifs de rachat ont doublé ces derniers temps mais une chute est prévisible. Il sera possible de réaliser cette connexion après coup, la réglementation devrait changer.

Y. Berney se demande pourquoi garder la végétalisation, selon lui il faudrait tout couvrir pour éviter les frais d'entretien et les installations de lignes de vie.

L. Curvat répond que la variante 1 contient le maximum de panneaux possibles pour un toit plat. Les conditions pour les toitures inclinées ne sont pas les mêmes, elles demandent moins d'entretien. Ce n'est que récemment que la SUVA demande des lignes de vie. La sécurité peut être assurée de différentes manières, il est possible de monter un échafaudage ou des sécurités lors de chaque entretien.

Z. Guerra demande si d'autres questions subsistent. Ce qui n'est pas le cas. Elle ouvre la séance de Conseil municipal proprement dite à 20h56 en annonçant qu'elle utilisera un sablier pour permettre à chacun d'avoir un temps de parole équitable.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV de la séance du 6 décembre 2022**
- 2. Communications du Maire et des Adjoint**
 - 2.1. Activités 2022 de la Mairie
 - 2.2. Proposition de visite de l'aéroport
- 3. Projets de délibérations, de motions et de résolutions**
 - 3.1. Délibération pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le parking des Grands-Chênes
 - 3.2. Motion pour renommer la Commission sociale
- 4. Propositions du Maire et des Adjoint**
 - 4.1. Projet d'acquisition de véhicules et matériel électriques
- 5. Propositions individuelles et questions**
 - 5.1. Suivi de la proposition de J.-J. Nussbaumer pour les parkings à vélos
 - 5.2. Suivi de la proposition de J.-J. Nussbaumer d'installer une slackline

Huis-clos pour des naturalisations.

.....

1. Approbation du PV du 6 décembre 2022

Le PV du 6 décembre 2022 est accepté à l'unanimité des membres présents et sa rédactrice, Mme Heidi Schütz, est remerciée pour son travail.

.....

La présidente, Zélie Guerra, annonce qu'une séance de la nouvelle Commission aménagement du territoire aura lieu le 9 février 2023 à 20h, ceci après l'assermentation des nouveaux membres du Conseil municipal.

N. Meda demande si tous les membres du Conseil municipal sont concernés.

Z. Guerra répond par l'affirmative.

2. Communications du Maire et des Adjoint

2.1. Activités 2022 de la Mairie.

V. Hornung, Maire, remercie le personnel communal pour tout le travail accompli en 2022. Il relève particulièrement les nouvelles tâches suivantes de l'administration :

Comptabilité

- Informatisation de la comptabilité, avec notamment :
 - Mise en place des workflows fournisseurs (suivi visa facture)
 - Numérisation des factures
 - Paiement électronique par lot

- Installation du module débiteur (prestations communales)
- Installations du module « salaires »
- Installation du module « engagement » (bons de commande)
- Mise en place d'une procédure de traitement pour l'établissement des budgets et des comptes
- Mise en place de la facturation électronique (E-bill) — Première commune genevoise.
- Mise en place du paiement par Twint

Informatique

- Mise en service d'un Wi-Fi sécurisé par le SIACG, décliné en version public, Conseil municipal et interne pour améliorer la sécurité des données
- Mise à jour du site internet avec les photos des conseillers municipaux (personnel et magistrats à venir)
- Réorganisation de la bureautique
- Mise en service de CMNET
- Mise en service de diverses prestations électroniques avec l'État et les tiers (OCAN, SAFCO, fournisseurs)
- Création d'une newsletter (en cours de finalisation)

Activités

- Intégration de deux nouvelles personnes dans l'organisation du secrétariat
- Prise en charge des réfugiés ukrainiens dans les spécificités célignotes.
- Soutien aux aînés durant la canicule
- Mis en place d'une aide à l'établissement des déclarations fiscales pour les aînés
- Mise en œuvre de la LRT-1
- Organisation d'activités en lien avec l'environnement [mousses et chauve-souris]
- Fête de fin des travaux du Brassus — 1^{er} août — Noël des aînés — Séance information romande Énergie
- Soutien administratif à l'organisation des manifestations des commissions et sociétés locales
- Mise en route du règlement sur les déchets des entreprises
- Gestion des parkings et sécurité de la commune avec les rondes organisées tant à la plage qu'au village
- Suivi du dossier de la taille des haies dans la commune

Règlement et Statuts

- Finalisation du règlement du CM
- Rédaction du Statut du Personnel
- Rédaction du Système de contrôle interne

V. Hornung remercie les membres de l'administration Thalia Joss, Pierre-Alain Aubert et Heidi Schütz pour leur travail.

S. Rüfenacht, présidente de la Commission des finances demande à l'Exécutif d'organiser une séance de présentation du système de contrôle interne.

P.-A. Aubert s'en occupe.

2.2. Proposition de visite de l'aéroport.

V. Hornung communique que l'Exécutif a reçu une proposition de visite de l'aéroport par M. André Schneider, directeur général de Genève Aéroport. La date est encore à définir.

Z. Guerra annonce qu'une majorité des membres du CM présent, est intéressée par cette visite, elle propose donc à l'Exécutif d'organiser cette rencontre avec la direction de l'aéroport. L'Exécutif reviendra avec une date.

3. *Projet de délibérations, de motions et de résolutions*

3.1. Délibération pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le parking des Grands-Chênes.

Ch. Tripod, relève que pour faire suite à la présentation de Planair nous ne pourrons utiliser que 10% de la production. Il souligne cependant que la rentabilité à terme existe mais que consommer directement c'est le plus rentable. Il suggère de pousser l'autoconsommation.

V. Hornung répond qu'il est d'accord, il faut pousser l'autoconsommation, l'idée à moyen terme est de brancher les Grands-Chênes II.

P.-A. Aubert fonde de grands espoirs sur le changement de loi, qu'il espère rapide.

Pour N. Meda, rien n'empêche de réaliser le projet et pousser l'autoconsommation par la suite.

Y. Berney insiste sur l'optimisation de l'utilisation des surfaces, selon lui chaque mètre carré doit être rentabilisé.

A. Pipoz demande si le montant de 130'000 F correspond à une estimation de Planair et que des soumissions doivent suivre ?

V. Hornung confirme que, comme tous les projets architecturaux, les travaux à réaliser seront mis en soumissions.

A. Pipoz estime qu'il y aura peut-être un dépassement.

V. Hornung répond que si cela devrait être le cas, l'information parviendra au CM dès que le montant du dépassement sera connu.

N. Meda relève que l'électricité vendue représentera une sorte de loyer que la Commune encaissera. Il estime intelligent d'investir pour amener ces revenus que nous recherchons afin de proposer des prestations à nos habitants.

J.-J. Nussbaumer recommande de faire une réserve pour l'entretien et les travaux de réparation.

V. Hornung souligne aussi l'importante démarche environnementale.

A. Pipoz estime le prix de retour très aléatoire.

N. Meda relève que même avec un scénario bas cela reste rentable.

J.-J. Nussbaumer ajoute qu'il faudra créer une ligne de budget pour entretenir les panneaux.

Y. Berney souligne l'importance d'un bon entretien, pour éviter trop de perte de production.

A. Pipoz estime qu'il est aussi très important de faire un bon choix du produit.

N. Meda demande si des oppositions sont possibles de la part d'habitants des Grands-Chênes, gênés par la vue de panneaux solaires.

V. Hornung estime que c'est possible.

H. Louvrier lit la délibération :

Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de 113'000 F pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au 17, route des Coudres

Vu la crise énergétique et les objectifs du canton de Genève sur la réduction des gaz à effets de serre,

vu l'accord de principe du Conseil municipal du 4 février 2020 pour le subventionnement de l'installation des panneaux photovoltaïques,

vu l'accord de principe du Conseil municipal pour une stratégie environnementale,

vu la possibilité d'utiliser une grande partie de l'énergie produite sur site,

vu le projet établi par le bureau Planair dans le cadre du programme SIG, Eco21 et leur présentation du 17 janvier 2023.

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

d é c i d e

par 6 oui, 0 non et 1 abstention,

1. De réaliser les travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque.
2. D'ouvrir au Maire un crédit d'investissement de 113'000 F destiné à ces travaux.
3. De prendre acte qu'une subvention de 27'000 F sera demandée.
4. De comptabiliser les dépenses et les recettes dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir la dépense nette de 86'000 F au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2023.
6. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédits de son choix, à concurrence de 86'000 F afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Ch. Tripod annonce que la subvention devrait être supérieure au montant mentionné dans la délibération.

3.2. Motion pour renommer la Commission sociale.

Z. Guerra demande à J.-J. Nussbaumer de présenter sa motion relative au changement de nom de la Commission sociale en Commission « Aide à l'étranger ».

J.-J. Nussbaumer explique qu'il est président depuis plusieurs années de la Commission sociale. Dans ce cadre, il a reçu des remarques critiquant le fait que la Commission sociale ne s'occupe pas des

personnes âgées ou en difficultés sociales dans la Commune. Il ne trouve pas adéquat le nom de cette Commission qui ne distribue que de l'aide aux pays lointains dans le besoin, son budget est de 23'000 F. Z. Guerra estime que cela va restreindre le mandat de cette Commission.

J.-J. Nussbaumer précise que cette Commission n'a jamais eu d'autre mission.

Ch. Tripod pour sa part, ajoute que ces 23'000 F de budget sont uniquement destinés à l'aide à l'étranger. Les autres montants d'entraide du budget communal sont distribués par l'Exécutif. Il est, quant à lui, favorable à cette motion.

Z. Guerra transmet la présidence à Ch. Tripod pour prendre la parole. Elle craint que si le mandat de la Commission sociale est restreint, il faudra créer une commission ad hoc pour, par exemple, discuter d'un local pour les jeunes.

J.-J. Nussbaumer s'inquiète de savoir ce qui se passerait si le budget de la Commission est épuisé et qu'une nouvelle demande est faite à la Commission. Selon lui, il serait plus intéressant de créer une Commission ad hoc.

V. Hornung précise que si la Commission sociale débat du local des jeunes, par exemple, cela n'impactera pas le budget de la Commission.

Z. Guerra ajoute que, comme celle des bâtiments, toutes les Commissions n'ont pas un budget propre.

Y. Berney rappelle que le CM a concrètement vécu ce cas de figure avec la Commission pour les jeunes, il rejoint l'avis de J.-J. Nussbaumer.

S. Rüfenacht partage l'avis de Y. Berney et J.-J. Nussbaumer, si depuis 15 ans la Commission sociale ne distribue que des aides à l'étranger, c'est logique de changer son nom et de créer une Commission sociale quand le besoin se fera sentir, cela sera plus clair.

Y. Berney propose d'avoir deux Commissions : une Commission sociale et une Commission « Aide à l'étranger ».

Z. Guerra répond qu'il n'est pas possible de créer une Commission permanente en cours de législature.

Z. Guerra propose de passer au vote.

Le Conseil municipal se prononce en faveur du changement de nom de la Commission sociale en Commission « Aide à l'étranger » par 5 oui, 0 non et 1 abstention.

J.-J. Nussbaumer remercie Z. Guerra pour l'idée de motion.

4. Proposition du Maire et des Adjointes

4.1. Projet d'acquisition de véhicules et matériel électriques

Z. Guerra passe la parole à V. Hornung qui présente le projet de S. Chassot Leiglon, excusée.

Les membres du CM ont reçu un document résumant les besoins en équipement des employés communaux en même temps que la convocation à cette séance.

V. Hornung précise que les véhicules thermiques seront conservés.

P.-A. Aubert informe que D. Ranzoni et S. Cipolla, employés communaux ont testés les véhicules et les machines.

S. Rüfenacht demande qu'en raison de l'usure de la batterie, la Mairie s'informe sur les options d'un leasing ou d'un achat.

P.-A. Aubert va se renseigner.

A. Pipoz demande si le véhicule avec un pont est prévu pour remplacer la camionnette.

P.-A. Aubert précise qu'il n'est pas possible de transporter les grandes tables avec le véhicule électrique, la camionnette sera donc conservée pour environ 20 % d'activité.

Y. Berney ajoute que la Commune de Crans, similaire du point de vue de la configuration, a fait la même démarche.

Ch. Tripod demande si la Mairie a prévu de demander des offres à d'autres fournisseurs que Jaquet.

P.-A. Aubert répond qu'il s'agit d'une obligation pour répondre au système de contrôle interne (3 offres).

J.-J. Nussbaumer demande si les bornes de recharges sont comprises dans le prix.

P.-A. Aubert répond que les véhicules pourront être chargés aux Grands-Chênes étant donné qu'il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques et des bornes de recharge.

J.-J. Nussbaumer craint que les employés communaux occupent tous les soirs des bornes qui pourraient être utilisées par les locataires.

P.-A. Aubert rassure, la Mairie installera assez de bornes pour répondre à la demande.

Ch. Tripod conseille de poser directement des bornes à la voirie.

H. Louvrier annonce que les PPE ont pris le lead sur ce projet de bornes électriques. Pour « enclencher la machine » la commune a d'ores et déjà pris deux places. Il est important que ces places soient utilisées pour que la commune montre l'exemple, car il y a peu de demandes pour l'instant. Des bornes seront installées à la voirie par la suite.

V. Hornung confirme que la Mairie souhaite activer le dossier des bornes de recharge aux Grands-Chênes.

Par un vote de principe, le Conseil municipal se prononce en faveur de l'acquisition de véhicules et matériel électriques pour la voirie par 6 oui, 0 non et 0 abstention.

5. Propositions individuelles et questions

5.1. Suivi de la proposition de J.-J. Nussbaumer pour les parkings à vélos

J.-J. Nussbaumer propose d'installer sur la place du village et à la plage des supports à vélos adéquats.

V. Hornung répond que c'est prévu dans le budget 2023.

P.-A. Aubert annonce qu'il va passer commande et les faire installer sur la place et à la plage.

5.2. Suivi de la proposition de J.-J. Nussbaumer d'installer une slackline.

J.-J. Nussbaumer souhaiterait l'installation d'une slackline à la place de jeu.

V. Hornung répond que cela a également été mis au budget 2023.

J.-J. Nussbaumer demande si ce travail sera effectué par les employés communaux.

P.-A. Aubert répond que le mandat sera confié à des professionnels pour répondre aux normes de sécurité.

J.-J. Nussbaumer propose d'organiser une verrée après la prochaine séance de Conseil municipal pour l'accueil des nouveaux Conseillers.

Ch. Tripod demande un point de situation sur l'étude de faisabilité de Grands-Chênes 2.

V. Hornung répond que ce point est prévu en février.

N. Meda revient sur sa demande d'il y a quelques mois pour de nouveaux panneaux d'affichage à la plage et sur la place de jeux.

V. Hornung réfléchit à installer un panneau électrique solaire à l'entrée du village avec annonce de nos économies d'énergie, par exemple.

P.-A. Aubert annonce le projet d'une fiche de prestations à remplir par la Commission culture et loisirs.

Y. Berney en relation avec la proposition de J.-J. Nussbaumer souhaiterait qu'une verrée soit organisée après chaque séance de CM.

P.-A. Aubert annonce que c'est prévu pour ce soir.

Le huis-clos est déclaré pour des naturalisations.

La présidente lève la séance à 22h15.

Zélie Guerra
Présidente du Conseil municipal

A blue ink signature of Zélie Guerra, written in a cursive style.A black ink signature of a member of the municipal council, written in a cursive style.

Membre du Conseil municipal

A blue ink signature of Heidi Schütz, written in a cursive style.

Heidi Schütz
Secrétaire communale